



Municipalité de Tunis

Avis au public

La Municipalité de Tunis porte à la connaissance des usagers de la route que dans le cadre de la création par étapes d'une zone piétonne au centre ville, de rendre importance aux espaces publics et sensibiliser d'avantage les citoyens à utiliser les modes doux pour se déplacer, l'Avenue Habib Bourguiba sera fermé à la circulation véhiculaire, de la Place 14 Janvier 2011 à la Place de l'Indépendance et ce tous les dimanches de 09H à 14H .

Cette réglementation de la circulation , entamée le dimanche 09 décembre 2018 , sera appliquée le dimanche 30 décembre 2018 et par conséquent :

Les usagers de la route venant de l'avenue Mohamed V ou de Tunis Marine (TGM) ou de la rue Saâd Zaghloul, allant vers la zone abritant le marché centrale et les environs de l'avenue de Carthage, peuvent emprunter:

- L'avenue Jean Jaurès, la rue Mokhtar Attia, la rue de Rome et soit l'avenue de France ou la rue Jamel Abdennacer.
- La rue de Turquie et la rue Ahmed Tlili (pour les environs de l'avenue de Carthage).

Par ailleurs, les citoyens sont priés de respecter et d'appliquer l'ensemble des dispositions ci-avant mentionnées.